



CCAS de TOUQUES

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024

ID : 014-211406996-20241220-CCAS\_2024\_4\_1-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Séance du 20 DÉCEMBRE 2024 – 14H00

**Date de convocation**  
**Le 17 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt Décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Touques s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur MULLER, Maire et Président.

Le Conseil d'Administration s'est déroulé conformément aux articles L-123-4 à L-123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**PRÉSENTS : D. MULLER ; F. LOUIS ; A. DIDIER ; S. OUTIN ; D.V AUTIER ; P. DURAND ; L. FORESTIER ; G. DUBROMEL**

**ABSENT EXCUSE : C. PIERRE**

A.DIDIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents conformément aux articles R123-6 à R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

### 1 – INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 16 Décembre 2024 nommant Mme Fabienne LOUIS, Mme Anouchka DIDIER, Mme Sarah OUTIN et M. Dominique VAUTIER comme représentant des élus au Conseil d'administration du CCAS

**Vu** l'arrêté du 29/09/2020 et du 20/09/2024 nommant M. Patrick DURAND, Mme Geneviève DUBROMEL et M. Laurent FORESTIER et M. Christophe PIERRE comme représentants des associations au Conseil d'administration du CCAS

Pour rappel, les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

M. David Muller, Maire et Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Touques.

Membres élus par le Conseil Municipal du 16 Décembre 2024 :

- Mme Fabienne Louis
- Mme Anouchka Didier
- Mme Sarah Outin
- M Dominique Vautier

Membres nommés :

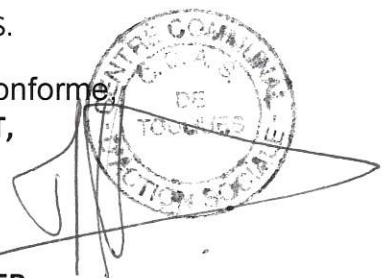
- M. Patrick Durand, Président de l'antenne Honfleuraise de l'association « Enfance et Partage »
- Mme Geneviève Dubromel, Présidente de l'association de « l'Age d'Or » représentant les associations de personnes âgées et de retraités.
- M Laurent Forestier, Président d'A TOUQ'ŒUR, représentant des associations œuvrant pour la solidarité et luttant contre les exclusions
- M Christophe Pierre, Directeur de la Mission Locale de la Baie de Seine

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** de l'installation du Conseil d'Administration du CCAS.

Pour extrait conforme,  
**LE PRESIDENT,**

**DAVID MULLER**



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*